



BULLETIN MUNICIPAL de Janvier 2019



Edito du Maire

Une année c'est aussi une année de vie communale avec toutes ses richesses, ses joies, ses engagements mais aussi ses peines. Le monde change, celui d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier et ne sera pas celui de demain. Il nous faut pourtant accepter d'évoluer.

En cette période mouvementée sachons garder et transmettre nos valeurs afin que la sérénité ancestrale puisse perdurer pour l'avenir de notre société.

N'oublions pas que la Commune est un pilier de la République et le lieu de la proximité, de l'humanité. Gardons l'espoir que le gouvernement trouvera rapidement des mesures structurelles en faveur des territoires ruraux.

Nous aurons une pensée pour nos concitoyens affectés par la maladie, et ceux qui nous ont quittés et une pensée particulière pour Marion.

Je veux remercier le personnel communal et les élus qui travaillent à mes côtés.

Clin d'œil à Kevin et Sarah nouveaux propriétaires sur notre commune.

Je vous souhaite en mon nom, celui de l'équipe municipale et du personnel communal, tous nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de Santé, Bonheur et Prospérité à vous et à vos proches pour cette nouvelle année.

Concernant notre commune, nous souhaitons et ferons TOUT pour qu'en 2019 soient poursuivis tous nos projets, malgré les baisses de dotation de l'état, une demande de subvention accompagnera certains de ces dossiers.

Certains dossiers qui ne sont pas portés financièrement par la commune vont se finaliser cette année, le pylône Haut débit pour la téléphonie, et bien évidemment le dossier TOUT FIBRE (financé par la Communauté de Com Com XVD et le Département).

Comme chaque année, ce bulletin est l'occasion de faire une rétrospective et d'évoquer aussi quelques perspectives.

Point 2018

- Assainissement mairie et foyer rural
- Accessibilité foyer rural
- Toiture foyer rural
- Huisserie presbytère
- Passerelle sous usine EDF
- Plaques nominatives monument aux morts
- Vitrine église
- Élagage
- Voiries
- Changement compteurs eau administrés
- Pompe chlore renouvelée château d'eau Sermus
- Pose de compteurs de sectorisation
- Suite étude sur le réseau d'eau
- Divers travaux aux Tours de Merle
- Achat véhicule

Point 2019

- Suite et fin étude du réseau d'eau→travaux ?
- Voiries et chemins
- Adressage (pose plaques)
- Élagage
- Fin travaux presbytère
- Fin travaux Foyer Rural
- Travaux Eglise du Vieux Bourg
- Fosse septique gîte Sermus
- Travaux Tours de Merle
- Fin changement des compteurs d'eau
- Fin travaux mise en sécurité des captages

Encore à l'étude pour 2019

- Travaux mairie
- Abris containers
- Changement panneau (code de la route et chemins de randonnées)
- Réhabilitation Passerelle Lesturgie

Dernière année, bien remplie et je remercie Michel Dalais, 1^{er} adjoint, pour le suivi de tous ces chantiers.

Meilleurs vœux 2019, que les idées d'aujourd'hui fassent le succès de demain

Corinne BOUSSU

ON VOUS DIT TOUT :

- Conseil Municipal

Suite à la démission de Mme Odette GUBERT au poste de 2ème adjointe, Mme Marie-France JURBERT a été élue, à bulletin secret, 2ème adjointe lors du Conseil Municipal du 27 août 2018.

- **La passerelle à l'usine EDF**

La Municipalité de St Geniez ô Merle a changé la passerelle de l'usine EDF de Merle, âgée de 42 ans elle a été remplacée par une nouvelle à l'identique, elle est en lamellé-collé, mesure 24m de long et pèse 6 tonnes, elle a été réalisée par l'entreprise DUBOIS de Malemort avec du bois de la scierie locale DUCLAUX

Cette passerelle est beaucoup empruntée par les randonneurs, les pêcheurs, les cavaliers...

Coût de l'opération : 74 000€, subventions à hauteur de 17 500€ du Département, 28 400€ de l'Etat, et 6 000€ de EDF.

Vous pouvez visionner un très beau reportage sur la pose de cette passerelle sur [www :xaintrie-passions.com](http://www.xaintrie-passions.com)



Avant



Après

- **Cérémonie du 11 Novembre**

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'élus de St Cirgues La Loutre et de St Geniez ô Merle. Ils ont rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la première guerre mondiale. Merci à Madame Henriette BREUIL pour la sonnerie des cloches.



- **Monuments aux morts**

Suite aux travaux de rénovation effectués sur le buste du soldat de 14-18 en 2016, la municipalité a fait faire un nettoyage thermique du monument aux morts ainsi que l'inscription des plaques nominatives. De son côté EDF a aussi refait ses plaques au monument aux morts de l'usine EDF



- Téléthon 2018 :

L'AFM –Téléthon est une association de parents et de malades qui mènent un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes

A la mairie, vente de jacinthes au prix de 3€ : 33 € ont été récoltés, et 100€ de subvention de la Commune.



- Rencontre avec la Ministre des territoires

Lors de son rendez vous annuel au congrès des maires à Paris, Mme Corinne BOUSSU a rencontré Mme la Ministre Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires.

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales est l'administration française chargée de mettre en œuvre la politique de l'aménagement du territoire en France.



- Taxis

Le CIAS Xaintrie Val Dordogne met en place un nouveau dispositif de transport , pour ceux qui ont besoin d'un taxi au départ de St Geniez ô Merle pour aller sur les communes du territoire de Xaintrie Val Dordogne.

Exemple : Au départ de St Geniez pour aller à St Privat : le tarif normal d'un taxi est de 16.72€ le ICA prend en charge 30% du total soit 6.72€, le particulier n'aura à déboursier que 10€.

Pour tous renseignements complémentaires : Service de Coordination de l'Autonomie au 05.55.91.44.20

www.xaintrie-val-dordogne.fr (voir fiche jointe)



- Visite de Monseigneur BESTION



Lundi 17 Décembre 2018 a eu lieu un échange entre les maires du canton de St Privat et Monseigneur Francis BESTION , Evêque de Tulle. Ensemble ils ont visité la scierie Duclaux. Monseigneur BESTION a précisé le maintien de la communauté Chrétienne de St Privat. Merci aux fidèles qui le permettent.

- **Rencontre à Nonards avec Madame Karine Gloannec Maurin Députée Européenne**



Judi 20 décembre à Nonards, rencontre avec Mme la Députée Européenne Centre Massif Central, Mme Karine GLOANNEC MAURIN.

Journée instructive et échanges avec Mme la Députée, sur la gestion actuelle des fonds européens et leur avenir. Rencontre et échanges avec Monsieur Pascal CAVITTE, conseiller régional, les élus ont fait remonter les difficultés de mise en œuvre d'un programme LEADER (lourdeur administrative, avance de trésorerie ...), mais les élus ont réaffirmé la nécessité de cet outil de financement pour les projets du territoire.

- **Le R.E.U**



Mise en œuvre du Répertoire Electronique Unique (R E U), géré par l'INSEE, d'où seront extraites les listes électorales des communes, est prévue pour début janvier 2019 .

A compter du 1^{er} janvier 2019, les électeurs pourront s'inscrire au plus proche du scrutin Inscription en ligne sur www.demarches.interieur.gouv.fr ou en mairie.

Pour les élections européennes inscription jusqu'au 31 Mars 2019

- **Formations 2018 des agents**

Sylvie Lachassagne :

- Formation autorisation urbanisme (XVD)
- Retenue à la source (DGFIP Tulle)
- Création REU
- Outil Transbois (Conseil Départemental)

- Finances Locales (Naves)
- Dématérialisation, télétransmission des actes en préfecture
- Dématérialisation des marchés
- Coordonnateur communal recensement de la population
- Chorus dématérialisation des factures

Eric Meilhac et Jean Vincent Vieyres

Renouvellement Certificat phytosanitaire

Sarah Raisin-Dadre

- Formation Gestion d'une boutique touristique
- Création et gestion d'atelier pédagogique
- Instagram

Marie- Lyne Lacoste

- Formation Gestion d'une boutique touristique
- Instagram

- Elagage : 2 raisons pour agir vite

- > L'arrivée imminente de la fibre optique sur notre commune
- > Longévité des chaussées , et sécurité pour tous.

Un courrier sera une nouvelle fois envoyé aux propriétaires qui n'auront pas élaguer. Travail supplémentaire pour le secrétariat qui doit déjà faire face aux nombreux changements et donc à l'excès de travail.

Nous comptons sur vous !!

- Contrat de Solidarité Communale

Mercredi 19 Décembre signature entre le Conseil Départemental représenté par Monsieur Pascal COSTE et la commune de St Geniez ô Merle représentée par Madame Corinne BOUSSU d'un contrat de Solidarité Communale 2018-2020



OPERATIONS RECENSEES CONTRAT 2018-2020 ANALYSE DES OPERATIONS RECENSEES						Catégorie de taux et plafond d'aides
Collectivité concernée	Intitulé du projet	Montant estimatif	Aide Conseil Départemental 2018	Aide Conseil Départemental 2019	Aide Conseil Départemental 2020	
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	Réhabilitation et mise en sécurité du foyer rural	177 557 €	20 000 €			2
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	Réhabilitation de 2 logements	58 522 €	11 704 €			2
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	DOTATION VOIRIE 2018/2020		6 000 €	6 000 €	6 000 €	10
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	Mise en sécurité de la passerelle	70 000 €	17 500 €			5
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	Tours de Merle : préservation, sécurisation, valorisation et développement du site	650 000 €		81 250 €	81 250 €	5

+ Subvention de l'Etat, DRAC, EDF pour accompagner ces projets.

DIVERSES INFORMATIONS :

- Info en direct

Vous souhaitez être informé au plus vite , des coupures d'eau, ou EDF , des alertes météo déclenchées par la Préfecture, des dates des Conseils Municipaux etc.....

Il suffit simplement de communiquer au secrétariat votre de numéro de téléphone portable (confidentialité respectée)

Pour tous renseignements complémentaires :05.55.28.21.86

- Le Prélèvement à la source

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1^{er} janvier 2019. Il vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événement de la vie) au titre de cette année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.



- Monoxyde de carbone : Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée....)

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

> Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié

> Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

> N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...

> Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez les impérativement à l'extérieur des bâtiments

Pour en savoir plus : Insitut National de Prévention pour la Santé (INPES) www.prevention-maison.fr

- Le Recensement 2019

Le Recensement de la commune va se dérouler du 17 Janvier au 16 Février 2019.

L'agent recenseur recruté par la mairie est **Madame DALAIS Sylvie**.



Trois possibilités s'offrent à vous :

- Mme Dalais vous remet vos identifiants pour vous recenser en ligne
- Mme Dalais peut remplir le questionnaire avec vous.
- Vous remplissez le questionnaire et Mme Dalais viendra le récupérer à un moment convenu avec vous

- **Calamité Agricole pour les pertes de fourrage à la suite de la sécheresse 2018**

Le comité national de gestion des risques en agriculture a reconnu le 12 Décembre 2018 l'état de calamité agricole pour les pertes de fourrage dues à la sécheresse.

Les agriculteurs concernés pourront effectuer une demande d'indemnisation du mercredi 09 janvier au mardi 05 février 2019 via le site internet des services de l'Etat de la Corrèze : <http://www.correze-gouv.fr>.

La chambre d'agriculture de la Corrèze propose un accompagnement gratuit à la télédéclaration sur rendez vous à partir du 3 janvier

Pour tout renseignement complémentaire : service économique agricole de la DDT – 05.55.21.80.09

- **RNR**

Présentation du projet Réserve Naturelle Régionale Vallée de la Maronne (RNR), par le Conservatoire Espaces Naturels (CEN) qui s'est déroulée le 15 novembre 2018 à la mairie de Saint Geniez O Merle ; en présence entre autre des maires concernés : Mme Aline Claviere, M Jean Michel Teuliere et Mme Corinne Boussu. Une présentation aux élus par le CEN sera programmé lors d'un prochain Conseil Municipal, afin de délibérer sur ce projet.



- **Future titularisation de Mme LACOSTE**

Nomination de Marie Lyne LACOSTE en tant que stagiaire pendant un an, puis titularisation. Aboutissement d'un travail sérieux depuis plus de 20 ans.

- **Chemins de Randonnées**

Il existe sur la commune de nombreux chemins pour les randonnées à pieds, à cheval, à vélo en quad.

RESPECTONS ces chemins !!
RESPECTONS l'environnement !!



- **Campagne Zéro pesticide**

Au 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, L'AFB lance une campagne de communication autour du message « **Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète** »

Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives, et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides

Pour tout renseignement complémentaire : **www.afbiodiversite.fr**

- **Foyer Rural**

Monsieur Guillaume CHAUDIERES a le désir de reprendre en charge la Foyer Rural de St Geniez, mis en sommeil depuis quelques années. **Il ne pourra pas y arriver seul !!**

Si cela vous intéresse appelez le au **06 .30.18.23.45**



- Canyoning

Des rencontres et échanges avec l'association « Escapade Nature » porteur du projet et les propriétaires de St Geniez concernés sont en cours pour un projet éventuel de canyoning sur notre commune.



- AFOXA

Le Conseil d'Administration de l'AFOXA (Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat) s'est réuni le samedi 08/09/2018 à HAUTEFAGE. François POLIDOR a fait part à l'assemblée de sa volonté après 8 ans de présidence de passer la main. Un nouveau bureau est élu :

Président : Michel VERNEJOUX,

Trésorier/président d'honneur : François POLIDOR,

Trésorier adjoint / Archiviste : Yves ALEXANDRE,

Secrétaire : Christine GUILLAUMIE,

Secrétaire adjointe : Christine BORÉ-TRAMIER.



N'hésitez pas à rejoindre cette association.

Vous pouvez prendre contact avec le Président au 05 55 28 00 30
ou afoxavernejoux@orange.fr

- Atol

Un opticien qui vient à votre rencontre voir dépliant joint

- Boost l'emploi : Emploi et Insertion



Dans le cadre de sa politique emploi et insertion le Département de la Corrèze propose d'accompagner **60 Parcours Emploi Compétences (PEC)** pour favoriser l'insertion des personnes bénéficiaires du RSA.

Ces nouveaux contrats aidés, venant en remplacement des contrats d'accompagnement dans l'emploi CAE) sont à destination d'employeurs du secteur non marchand (collectivités, associations.....)

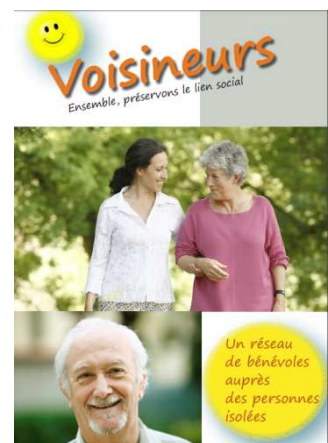
Vous trouverez ci-joint une note de ce nouveau dispositif.

- Les voisins

Un réseau de solidarité : les Voisineurs

Depuis 1 ans, existe sur votre territoire un réseau de bénévoles **Voisineurs**. Dispositif porté par Familles Rurales avec le partenariat du Conseil Départemental, de la MSA, de la CARSAT, c'est l'Instance

de Coordination à l'Autonomie sur le terrain qui permet ces mises en relation. **Un Voisineur** est un bénévole qui a envie d'être utile en rendant visite à des personnes isolées et qui compte sur le lien social pour bien vieillir. Une personne ouverte d'esprit, à l'écoute et qui respecte les différences. **Voisiner** : C'est rendre visite à des personnes isolées (géographiquement, socialement, loin de leur famille...) pour discuter, lire le journal, passer un moment convivial. La durée des visites est variable selon la disponibilité du bénévole (les conditions de visites sont vues avec le bénévole et la personne visitée). Les objectifs sont la lutte contre l'isolement, le développement des rencontres intergénérationnelles et la prévention des risques liés au vieillissement. **Voisiner c'est SURTOUT** faire parti d'un réseau. Sur la Corrèze, 2 dispositifs existent : **le réseau 'Voisineur'** et **le réseau 'Bavard'âge'**. Il s'agit du même dispositif, la différence étant dans le porteur du projet : **Voisineur** : Familles



Rurales porte l'action, **Bavard'âge** : la MSA. Ce dispositif est mis en place sur 20 communes du territoire : la Xaintrie Noire et la Xaintrie Blanche. Actuellement, 8 bénévoles rendent visite à 12 personnes. Si vous avez un peu de temps (une à deux visites/mois), n'hésitez pas, contactez nous....

Pour tout renseignement : Si vous souhaitez bénéficier d'une visite ou devenir bénévole

contacter : • Instance de coordination à l'autonomie au 05 55 28 16 51 ou 05 55 28 12 59 – icgsaintprivat@aol.com ou icgmercoeur@orange.fr • Familles Rurales au 05 55 26 86 49 – contact@famillesrurales-correze.fr

- La Médiathèque d'Argentat

La Médiathèque de la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne est un service public communautaire ayant pour objectif de dynamiser le territoire, de contribuer à l'éducation permanente, à l'information, aux loisirs et à la culture de tous. De nombreuses animations et expositions y sont proposées toute l'année pour petits et grands. Ce service permet la consultation sur place et l'emprunt de documents tous supports, l'accès à l'outil informatique et aux ressources numériques.

Pour tous renseignements complémentaires : 05.55.91.90.11

mediatheque@xaintrie-val-dordogne.fr



- Ramassage des Encombrants



Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le mercredi 24 et le jeudi 25 avril 2019**. Les agents des services techniques passeront chez vous, pensez à contacter la mairie **au plus tard le lundi 22 Avril**

- Le SYTTOM 19

Le Syndicat de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères lance une campagne de communication afin de sensibiliser au geste du tri et inciter la population à mieux trier le verre et le papier.

En 2017, 8 685 tonnes de verre (32kg / habitant) et 6 347 tonnes de papier (24kg / habitant) ont été collectées dans les points d'apports volontaires sur le territoire du SYTTOM 19 afin d'y être recyclés.

Cependant trop de bouteilles et de papiers sont encore jetés dans les conteneurs d'ordures ménagères alors que ces matériaux se recyclent !!



- Concours photos des Tours de Merle



Durant la saison estivale un concours photo a été organisé. Parmi toutes les photos reçues, une a particulièrement attirée le regard du jury, c'est celle de Cécile PENAUD.

Félicitations à elle, sa photo sera publiée sur divers support. Elle gagne 2 repas aux Jardins de Sothys et une entrée permanente pour visiter les Tours de Merle pour l'année 2019 .



Composition du Jury : Mme Boussu (Maire), M Bardi (photographe) M Boyer (administré) Mme Jurbert(élue), M Depeirera (élu) Mme Duriez (Chef de projet) et Mme Lacoste (Service du Tourisme).

- **Halloween**

Grand succès pour la 2ème manifestation d'Halloween aux Tours de Merle, malgré le temps maussade , près de 400 personnes se sont retrouvées pour assister aux animations proposées ce jour là (maquilleuses, atelier fabrication de cerfs-volant, la troupe Battle of Colour, jeux d énigmes)

Un grand merci à Cathy Chevallier et Christian Layotte , pour les citrouilles qui nous ont permis de décorer le site.

Pour 2019 on compte sur vous



- **Bilan des Tours de Merle**

En 2018, Les Tours de Merle ont confirmé les orientations données depuis 4 ans par la Mairie et ses partenaires. Le partenariat avec le Conseil Départemental, Corrèze Tourisme et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne a été renouvelé. Une nouvelle convention 2018-2019 a été signée par les 4 partenaires pour 2 ans (2018-2019) afin de poursuivre la préservation patrimoniale, la structuration et la valorisation du site des Tours de Merle.

2018 - l'affirmation d'un travail d'équipe

L'équipe professionnelle s'est renforcée autour de Marie Lyne Lacoste, chargée de la gestion, de l'accueil et de la boutique des Tours de Merle et autres missions... avec une médiatrice du patrimoine, Sarah Raisin Dadre responsable des visites guidées et ludiques, des ateliers, de l'accueil des groupes, du web, référente qualité et autres missions complémentaires. Le contrat de Fabien Mielvaque, agent d'entretien des Tours de Merle a été renouvelé en 2018.

Ces agents sont tous 3 à temps partiel et travaillent aux côtés de l'équipe municipale, en coopération avec Nathalie Duriez, chef de projet Tours de Merle, rattachée à Corrèze Tourisme. L'équipe des Tours de Merle est aussi aidée ponctuellement du secrétariat de la Mairie et des services techniques municipaux. En période d'ouverture, 4 saisonniers et des stagiaires viennent renforcer l'équipe, ainsi que des bénévoles !

L'obtention de la Marque Qualité Tourisme



Le travail d'amélioration de l'accueil et de l'offre globale des Tours de Merle mené depuis 4 ans a été récompensé en novembre par l'obtention de la marque Qualité Tourisme™. Cette marque est le label d'État attribué aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leur service sur l'ensemble du parcours client. Elle est valable pour 5 ans. L'équipe a obtenu cette marque avec une évaluation positive à plus 91%, il s'agit maintenant de poursuivre les actions et projets d'amélioration de l'accueil !

Préservation du patrimoine - Étape 1 : étude - diagnostic

Afin de préserver et maintenir le site des Tours de Merle, une étude - diagnostic sur l'état du rocher et du bâti a débuté en 2018, les résultats sont attendus en juin 2019. Cette étude est portée par la Communauté de Communes, soutenue financièrement par la DRAC et le Conseil régional. La DRAC assure une assistance à maîtrise d'ouvrage, gratuitement. L'enjeu de cette étude est de repérer les risques en termes de sécurité et de préservation du patrimoine et de préconiser des travaux d'intervention. Tout le site est concerné : rocher (logis et ruines situés sur le rocher), ruines du village médiéval, moulin et maison Madège. Des relevés topographiques sont aussi mis à jour et complétés pour l'ensemble du site. Pour cette étude une dévégétalisation a débuté en 2018 et notamment sur des zones laissées en lierre depuis plusieurs années et ce, afin de connaître l'état réel du site et de prioriser des interventions.

Autre intervention amorcée en 2018 : la conservation du pont. Suite à éboulement de la face sud de la pile du pont médiéval début 2018, des mesures de sauvegardes et de sécurisation ont été mises en œuvre pour la saison 2018, des fouilles préventives ont été réalisées et des travaux de conservations, subventionnés sont prévus en 2019.

La fréquentation 2018

La fréquentation 2018 a été mitigée dû à une fréquentation touristique globale en baisse mais aussi à une diminution de l'offre de journées médiévales pendant l'été (8 dates au total).

17627 visiteurs payants ont visité le site des Tours de Merle (=19614, payant et gratuits) soit une baisse de 6,8% par rapport à 2017, mais un chiffre d'affaire boutique en augmentation de 2%.

La grande avancée 2018 est celle du nombre de visiteurs groupe, qui passe de 843 visiteurs venus en groupe en 2017, à 1452 personnes en 2018. Le travail vis-à-vis de l'accueil de groupe se poursuit en 2019 avec une offre renforcée notamment pour le public enfant et avec le soutien du réseau de la Corrèze en Famille !

Rappel : Le site des Tours de Merle a un budget qui se suffit à lui même voir depuis plusieurs années, excédentaire.

Au programme de 2019

La poursuite de l'amélioration de l'offre globale... le maintien des découvertes nature, orpaillage, tir à l'arc, etc. et une offre événement renforcée avec 4 semaines de spectacles médiévaux en journée : 16 dates avec la venue de la même compagnie qu'en 2018 et qui a rencontré un vif succès auprès des familles. S'ajouteront deux médiévales avec des groupes et artisans locaux. D'autres surprises d'animations pour l'été ou pour les petites vacances... sont en préparation avec notamment une semaine complète d'événements Halloween !!!

Et le grand PLUS, la mairie entame actuellement un travail pour la création d'un spectacle nocturne d'imageries monumentales.

Un grand merci de la part de toute l'équipe à tous les bénévoles qui viennent aider et participer activement à la découverte du site (en avant saison, pendant la saison, pendant les médiévales, pour le X-trail, pour Halloween, pour les découvertes nature, photographes...) mais aussi pour proposer leur points de vues et suggestions d'amélioration :) Bienvenue à toute personne qui souhaiterait proposer ses services et savoir-faire au site des Tours de Merle, l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.



- Thierry LERMITTE aux Tours de Merle

Thierry Lhermitte accompagné de Laurent Bignolas (journaliste sur France 3), Anne Rousselet-Blanc (animatrice télé) Ségolène D'Herbecourt (présidente de la société cheval de Troie et Arion) Hervé Duxin (spécialiste des USA) et Arnaud Ragagnoux (avocat), accompagnés de leur cuisinier Jean Pierre Brunel, tous amoureux du cheval et de la nature, sont venus passer 3 jours dans notre Xaintrie dont la dernière journée à St Geniez ô Merle.

Merci à Betty Jean du Sagiranch et à Aurélie Mouret d'avoir organiser cette journée à visiter les Tours de Merle, Le village du Vieux Bourg et Sermus.

Tous sont repartis ravis et enchantés



- Journée nettoyage aux Tours de Merle

La traditionnelle journée nettoyage, avant l'ouverture des Tours de Merle, aura lieu

Jeudi 14 mars à partir de 10h aux Tours de Merle

Merci à tous ceux qui veulent s'investir de s'inscrire en mairie au **05.55.28.22.31**

A midi nous nous retrouverons autour d'un barbecue.

- L'arbre de Noël:



La mairie de St Geniez ô Merle, la mairie de St Cirques la Loutre et l'Amicale laïque de St Cirques se sont associées pour organiser le Noël ensemble, ainsi le 15 décembre petits et grands se sont retrouvés à St Geniez ô Merle et ont pu apprécier le spectacle de magie et de chansons de Jean Paul Laplasse et son compère. Après le passage du Père Noël, les enfants et leurs parents étaient ravis de partager la bûche et le verre de l'amitié



Etat Civil de 2018

Décès : Mme Odette CAZAL le 10 juillet

M Henri Bernay le 11 août , une pensée pour sa maman Suzanne qui a longtemps œuvré pour la commune en tant que Conseillère Municipale et pendant 30 ans en tant que présidente de l'Office du Tourisme de St Privat.

Mme Odette DICHAMP le 07 Novembre

Baptême : Louna SIRIEIX le 26 Août

Mariages :Gemma TULLY et Alexander Reall mariage le 10 Juin .

Sylvie GRAMOND et Michel DALAIS se sont dit OUI le 1^{er} Septembre devant leurs familles et amis

Tous nos vœux de bonheur !!



Naissance : le 30 Novembre de Raphaël , fils de Pauline et Ewan LELANT , petits fils de M et Mme BOUSSU
Bienvenue à Raphaël et félicitations aux parents et grands parents

Anniversaires :Yvonne ROELANTS a fêté ses 80 ans autour de sa famille et amis.



AGENDA :

03 Mars	Repas des aînés (un courrier vous sera adressé)
14 Mars	Journée nettoyage aux Tours de Merle
19 Mars	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie 10h St Geniez ô Merle, 11h Saint Cirgues la Loutre
07 Avril	14h ouverture des Tours de Merle
22 Avril	Chasse aux œufs (un courrier sera envoyé aux enfants concernés)
24 et 25 avril	Encombrants
8 Mai	Commémoration fin de la seconde guerre mondiale 10h Usine EDF de St Geniez ô Merle, 10h30 Sault, 11h15 Saint Cirgues la Loutre
16 Mai	Taxi pour la foire à Argentat (un courrier sera adressé aux personnes concernés) pour plus de renseignements, contacter la mairie au 05.55.28.21.86
26 Mai	Election Européennes
Fin Juin	Epareuse

« Le Monde appartient aux optimistes, les pessimistes ne sont que des spectateurs »

François GUIZOT



Directeur de la publication : Corinne BOUSSU

Comité de rédaction : Marie-France JURBERT- Aurélie MOURET- Odette GUBERT- Maxime BOYER-Marie Lyne LACOSTE